# Programme de Formation

## Isolation en rampants et combles perdus - Règles de l'art

## Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

Artisans et salariés du bâtiment, dirigeants et professionnels concernés par la thématique de la formation.

### *Objectifs pédagogiques*

Acquérir et mettre en œuvre les compétences nécessaires pour isolation en rampants et combles perdus - règles de l'art.

### *Description*

2 jours (14 heures) ; Rappel du contexte lié à la transition énergétique ; Les objectifs à atteindre ; La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT Ex) ; Unités de mesure et chiffres clés ; L'obligation d'isolation en cas de réfection de couverture ; La ventilation des locaux ; Isolation/étanchéité à l'air et appareils de chauffage non étanches ; Choix des matériaux et caractéristiques techniques (déphasage, pare-vapeur, pare-pluie, lame d'air, biosourcé/synthétique…) ; Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la pose des isolants (DTU, CPT, RAGE…) ; Opération avant soufflage ; Solutions d'isolation : savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU, AT, CPT, RAGE…) ; DTU 45.10 et 45.11 ; L'isolation en rampants : prescriptions de mise en œuvre ; Sarking / faux sarking / demi-sarking ; L'isolation des combles perdus en rouleaux / par soufflage ; Utilisation du matériel de soufflage ; Phase des travaux et réception de chantier ; Argumenter les choix techniques lors de la présentation du devis ; Mise en œuvre : les points de vigilance, les fiches de suivi, affichages obligatoires, réglages des machines, traitement des points singuliers… ; Présentation de la fiche de contrôle ; Réception de chantier type

### *Prérequis*

Aucun prérequis particulier, sauf compétences de base dans le métier concerné.

### *Modalités pédagogiques*

Apports théoriques ; Supports numériques ; Etude de cas

### *Moyens et supports pédagogiques*

Diaporama et supports de formation ; documents techniques/réglementaires ; études de cas ; supports numériques.

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

## *Informations sur l'accessibilité*

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr